



Bulletin d'adhésion 2026

Collectivités

Collectivité N° SIRET :

NOM, Prénom de l'élu référent

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Portable

Courriel

@

Déclare adhérer à l'Association ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN, respecter les statuts et payer la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale à :

- 100 € minimum pour les communes de moins de 2000 habitants
- 200 € minimum pour les communes de 2000 à 10000 habitants
- 400 € minimum pour les communes de plus de 10000 habitants

Montant versé € par Chèque Espèces Virement

N° Engagement (si nécessaire) :

Règlement :

- par chèque bancaire à l'ordre de ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN
- par virement au compte Crédit Agricole de Montgiscard
IBAN : FR76 1310 6005 0010 4957 8615 175
BIC (SWIFT) : AGRIFRPP831

Quelle est votre motivation ? A Le

Signature obligatoire

Je ne souhaite pas recevoir la Newsletter par courriel

Arbres et Paysages d'Autan

20 route de Ticaille 31450 Ayguavives - Tél : 05 34 66 42 13

Courriel : apa31@free.fr - www.arbresetpaysagesdautan.fr

Association agréée « protection de l'environnement » et « jeunesse et éducation populaire »

Référencée DATA-DOCK

Des projets permanents à destination des collectivités

> Des aménagements et plantations durables avec des essences locales en faveur de la biodiversité

Aménager écologiquement les espaces verts et naturels avec des arbres et arbustes locaux. Le programme **Plant'arbre** vous propose une aide technique et financière à la plantation d'arbres et arbustes dans le cadre de la marque collective « **Végétal local** » : haies champêtres, alignements, bosquets, vergers de variétés anciennes (conseils techniques, fourniture des plants et du paillage biodégradable, suivi des plantations).

> Éducation à l'environnement : accompagnement à la sensibilisation des enfants et des adultes

- Chantiers de plantation participatifs,
- Animation de balades Nature,
- Conférences et réunions publiques,
- Animations en milieu scolaire ou extra-scolaire,
- Tenues de stand, prêts d'exposition,
- Mise à disposition de dépliants, livrets, rédaction d'articles,
- Accompagnement à la mise en place d'activités environnement.

> Assistance à la prise en compte du patrimoine arboré communal

Une assistance pour la prise en compte et la valorisation du patrimoine arboré dans les nouveaux aménagements et les documents d'urbanisme (révision PLU, carte communale...). Une assistance à la mise en place et la gestion de la Trame verte et bleue. Étude paysagère, inventaire du patrimoine arboré remarquable, animation de réunions de concertation, propositions d'aménagements, assistance pour la création de sentiers botaniques sur les arbres de pays.

> Formations professionnelles sur la connaissance des arbres et la gestion écologique des espaces verts

Organisme de formation agréé, l'association propose des formations professionnelles à destination des élus et des agents communaux : utilisation des arbres de pays, techniques de plantation et de paillage, gestion écologique des espaces verts, gestion différenciée... Possibilité de mise en place de formations à la demande.